



Zoom sur

La Commission Déontologie de l'ANAS

D'hier à aujourd'hui...
Comment a été créé la Commission ?

La Commission Déontologie de l'ANAS existe depuis 1947.

Son objectif initial est de *"définir et préciser quelques principes et usages de la profession d'Assistante Sociale"* (feuillet Anas n°6, 06/1949).

Elle a participé à l'élaboration du premier Code de Déontologie et à ses actualisations successives.

"Tout membre de l'ANAS adhère de fait au Code de Déontologie" (article 6 des statuts de l'ANAS pour l'admission à l'association)

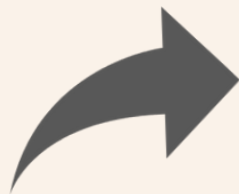




Zoom sur

La Commission Déontologie de l'ANAS

Que fait la Commission Déontologie ?



- Expliciter l'usage du Code de Déontologie
- Répondre aux sollicitations individuelles d'assistants sociaux / étudiants abordant des questions de déontologie.
- Produire des avis techniques à destination de l'ensemble des professionnels ASS, via le site de l'ANAS et dans la Revue Française de service social (RFSS).



Zoom sur

La Commission Déontologie de l'ANAS

Qui sont les membres de la Commission ?

La Commission est composée de 10 membres bénévoles adhérents à l'ANAS.

Ces assistants de services sociaux sont issus d'horizons professionnels diversifiés.

L'intégration d'un nouveau membre au sein de la Commission Déontologie débute :

- par cooptation
- ou par un premier échange avec un membre de la commission

Les membres sont mobilisés au sein du groupe pour une durée minimum d'1 an.





Zoom sur

La Commission Déontologie de l'ANAS

Comment fonctionne la Commission ?

La Commission se réunit toutes les 6 semaines, en alternant :

- le présentiel au Siège de l'ANAS le samedi de 10h à 17h
- et les réunions en visioconférence

Un binôme assure la coordination : tenue des réunions, gestion administrative et mail,...

Lors des réunions, chaque membre contribue :

- à la réflexion et à l'analyse des situations
- à la prise de contact éventuelle auprès de l'adhérent demandeur
- à la rédaction d'écrits

NB : Sur invitation, les assistants sociaux peuvent venir poser leurs questions de vive voix lors d'une commission.





Zoom sur

La Commission Déontologie de l'ANAS

Quelle est l'actualité de la commission ?



Le travail de la Commission Déontologie repose actuellement sur trois axes :

- la réponse aux sollicitations individuelles concernant des questions de déontologie,
- la production d'avis techniques : en cours d'élaboration sur l'accueil de stagiaires et le partage d'information.
- participation et contributions ponctuelles auprès du HCTS sur les questions éthiques et déontologiques



Zoom sur

La Commission Déontologie de l'ANAS

Vous vous interrogez sur une question
déontologique ?



1

Consultez les documents
ressources sur le site
ANAS.FR, rubrique "l'ANAS
et vous" / [cliquez ici](#)

2

Si des questions demeurent, vous
pouvez écrire à la Commission
Déontologie en complétant la
fiche saisine dédiée et en
l'adressant à secretariat@anas.fr